

T.U.

n°7

septembre 2006

Le trait d'union fédéral



**Henri Brichart**

Président  
de la FNPL

## Édito

Une partie du sinueux chemin ouvert par la réforme de Luxembourg est derrière nous. Les prix d'intervention ont connu trois baisses successives, ce qui représente la totalité du processus pour la poudre ; il reste encore une marche pour le beurre qui s'opérera en juillet 2007. Parallèlement, les aides directes laitières se sont mises en place pour atteindre leur maximum cette année tout en se fondant dans les DPU.

Un premier bilan d'étape montre que l'évolution du prix du lait, tout en subissant l'érosion prévue par la réforme, a pu être encadrée. Les rapports avec nos partenaires transformateurs ont été certes difficiles, mais l'interprofession a joué un rôle important pour trouver des issues à la négociation. Néanmoins, le revenu des producteurs reste un sujet extrêmement sensible et les problèmes de trésorerie deviennent importants.

Du côté des entreprises de restructuration que tous nos vœux de la réforme semble de plus en plus

### Bilan et perspectives

implique que la transformation s'adapte, trouve des alliances et s'affirme en tant que puissance industrielle. En tête de ces mouvements, le groupe Lactalis qui, depuis quelques temps multiplie les rachats, tant à l'étranger qu'en France, avec tout dernièrement la reprise de Célia. On ne peut que se féliciter qu'une entreprise française figure dans le peloton de tête des leaders mondiaux, raison de plus pour que les accords sur le prix du lait soient respectés. La FNPL ne peut qu'inciter les autres groupes, et d'abord les coopératives, pour trouver des stratégies de regroupement et de rationalisation des outils industriels.

ses, la nécessaire nous appelions de puis la mise en place s'accélérer. Un marché ouvert et mondialisé

2007 sera une année charnière où le prix du lait doit retrouver une certaine stabilité. La filière laitière française a des atouts qu'elle doit encore renforcer. Les producteurs le savent ; ils sauront prendre leurs responsabilités, à condition d'y trouver leurs comptes.

# Analyse financière 2005 des entreprises laitières



Comme chaque été, la Revue Laitière Française publie son numéro spécial sur les 50 premières entreprises laitières. L'occasion de faire le point sur l'évolution de cette industrie.

On peut y découvrir des articles sur Sodialal, Terrena, Entremont, Lactalis, 3A, Bel, et bien d'autres, ainsi que des entreprises étrangères, Arla Foods, Nordmilch, Fonterra,... Y figure également une analyse financière réalisée par Vincent Trémollet de TTI Consulting à partir d'un échantillon de 22 entreprises laitières représentant 18 milliards d'euros de chiffre d'affaires, issu de données comptables recueillies par la RLF et le Crédit Agricole, et dont nous vous livrons les principaux résultats.

Dans un contexte macro-économique complexe, le chiffre d'affaires de l'échantillon global est en croissance de +1,9 % entre 2004 et 2005 à hauteur de 18 milliards d'euros profitant pleinement d'une importante dynamique des activités hors France.

**L'échantillon global** : la Valeur Ajoutée de l'échantillon global croît de près de +2,6 % en valeur absolue et à la CAF d'environ +9 %. Pourtant la croissance des charges de personnel a entraîné une diminution de l'Excédent Brut d'Exploitation (-0,5%). Ces évolutions contrastées se retrouvent au niveau des ratios de gestion, certains ont progressé (CAF/CA : +6,9%), d'autres se sont dégradées (EBE/CA : -2,3 % ; Rentabilité des capitaux employés : -5,4 %). Ces évolutions masquent une très grande diversité de situation tant sur les tendances que sur le niveau des résultats. En effet, plusieurs phénomènes semblent déterminants : la taille, le métier (mix produits, type de produits industriels, marques ou MDD...); l'implantation internationale...

L'analyse par métier fait valoir que **le sous-échantillon des « fromagers »** connaît une forte croissance en valeur de son activité par rapport à 2004 (+4,6 % pour le chiffre d'affaires) malgré la diminution de la consommation intérieure française (tant en volume qu'en valeur respectivement -0,7 % et -0,3 %, sources : ATLA) et de celle des exportations. Cette

hausse du CA semble donc provenir de l'activité hors France. Les résultats de gestion en valeur absolue sont tous orientés à la hausse (VA : +4,9 % ; EBE : +3,1% et CAF : +12,1 %).

Les ratios de gestion sont moins bien orientés : la hausse du CA n'a pas semble-t-il permis de compenser la dégradation de la rentabilité constatée en France. Seul le taux de CAF/CA a progressé en 2005. La rentabilité des capitaux employés reste à plus de 10% mais se dégrade de -2,2% du fait de la croissance des fonds propres et dans une moindre mesure des dettes financières.

**Le sous-échantillon « ultra-frais »** étant composé cette année d'un nombre trop faible d'entreprises, il a été décidé, pour des raisons de confidentialité, de ne pas proposer d'analyse spécifique de ce métier.

**Le sous-échantillon « généralistes »** enregistre une baisse du chiffre d'affaires de près de -2,6 % entre 2004 et 2005. Cette évolution s'accompagne d'une légère

dégradation de la Valeur Ajoutée (-0,4 %) mais d'une évolution favorable en valeur absolue de l'Excédent Brut d'Exploitation (+8,4 %) et de la CAF (+32 %) après les mauvaises années 2003 et 2004.

Après leur effondrement en 2003, les ratios de gestion progressent par rapport aux valeurs de 2004 mais demeurent cependant à un très faible niveau comparativement aux fromagers (taux de VA/CA : 12,1 % contre 22,3 % ; EBE/CA : 2% contre 7,2 % ; CAF/CA : 2,2 % contre 6,2%). Ces résultats peuvent s'expliquer par la baisse de la valorisation surtout de la matière grasse. La rentabilité des capitaux employés progresse avec l'EBE même si elle reste également à un niveau inférieur à celle du sous-échantillon des fromagers (6,5% contre 10,4%).

L'analyse par taille souligne une croissance de l'activité du **sous-échantillon « grandes entreprises »** (+3,6%) fortement poussée par l'activité internationale. Elle n'est pourtant pas partagée par tous les acteurs.

## Méthodologie

L'échantillon d'entreprises RLF-TTI consulting comporte 3 sous-échantillons par taille de chiffre d'affaires et 3 sous-échantillons par métier (au moins 50% du CA pour le métier considéré).

	CA < 150M€	CA de 150 à 750 M€	CA > 750 M€	Total
<b>Fromagers</b>	5	2	3	10
<b>Ultra-Frais</b>	1	0	1	2
<b>Généralistes</b>	4	5	1	10
<b>Total</b>	10	7	5	22

Cependant, mis à part le ratio moyen CAF/CA qui progresse (+5,3 %), les autres ratios de gestion se dégradent, y compris la rentabilité des capitaux employés (-5,5 %) simultanément pénalisée par la dégradation de l'EBE et par la croissance des dettes financières. La croissance du CA, enregistrée principalement à l'international, semble donc avoir freiné mais pas compensé la baisse de rentabilité constatée sur le marché français.

**Le sous-échantillon des entreprises de « taille intermédiaire »** a été le plus pénalisé avec une chute de -8,9% du chiffre d'affaires (chute très concentrée sur un opérateur dont la restructuration entraîne un effet périmètre important). Mais les ratios de gestion sont orientés favorablement avec une croissance de +5,9 % pour le ratio VA/CA ; + 7,3 % pour le ratio EBE/CA ; + 17,6 % pour le ratio CAF/CA. Par contre la conjonction de la diminution de l'EBE en valeur absolue (-1,5%) et de la croissance des dettes financières et des fonds propres explique la dégradation de la rentabilité des capitaux employés (-6,6%).

**Le sous-échantillon des « petites » entreprises** (CA inférieur à 750M€) enregistre également une progression de l'activité (+2,6 %). Mais, à l'inverse du sous-échantillon des grandes entreprises, cette croissance du chiffre d'affaires se traduit simultanément par l'amélioration des résultats de gestion qui progressent pour l'excédent brut d'exploitation de +11 % et la capacité d'autofinancement +5,3 %, malgré la diminution de la valeur ajoutée (-0,6 %). De ce fait, on constate une amélioration générale des ratios de gestion (EBE/CA : +8,2%; CAF/CA : +2,7 % ; EBE/(FP+DETTES) : +3,1 %) sauf pour le taux de valeur ajoutée (VA/CA) qui diminue de -3,2 %.

Ces évolutions masquent cependant des situations assez hétérogènes. En effet, la taille des entreprises influence de façon importante la moyenne du sous-échantillon ; le rapport de chiffre d'affaires entre l'entreprise la plus petite et la plus grande de ce sous-échantillon des « petites » entreprises est en effet de 1 à 17.

## Brèves

### Très bonnes performances de Danone au 1er semestre

Le 1er août dernier, le Conseil d'Administration du groupe Danone a examiné les comptes du 1er semestre 2006. Selon son PDG, Danone réalise la meilleure performance de l'histoire du groupe en terme de croissance organique. Le chiffre d'affaires de ce 1er semestre 2006 s'élève à 7,217 milliards d'euros, soit une hausse de 9% par rapport au 1er semestre 2005. Les produits laitiers frais, principale activité du groupe, représentent un CA de 3,967 milliards d'euros, également en progression de 9%. La part des activités européennes du groupe augmente de 4,5% avec un CA au 1er semestre 2006 de 4,322 milliards d'euros. La progression en Asie est de 17,8% et de 16% dans le reste du monde.

Le résultat opérationnel courant du groupe s'élève à 972 millions d'euros pour cette première moitié de l'année (+13,4%). Le résultat net part du groupe se monte à 704 millions d'euros contre 346 au 1er semestre 2005. Le bénéfice net par action progresse de 25%.

### Bongrain : légère amélioration au 1er semestre

Le chiffre d'affaires de Bongrain SA s'élève à 1,622 milliards d'euros au 1er semestre 2006, en progression de 1,2% par rapport à la même période 2005. Cette évolution provient notamment d'une légère amélioration de tendance par rapport au début de l'année pour les Produits Fromagers.

### Bel en hausse

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Bel s'élève à 851 millions d'euros au 30 juin 2006 en augmentation de 3,7% (dont 4,9% pour le secteur "Fromages") par rapport à l'exercice précédent.

A taux de change et périmètre comparables, la hausse est de 1,8% (avec une progression de 3 % pour le secteur "Fromage").

### Des textes quotas sortis le 29 août au Journal officiel

Ils étaient attendus depuis le début de l'été, ils sont enfin sortis ! La livraison du journal officiel du 29 août 2006 est pour une fois riche en textes laitiers qui ont déjà fait l'objet de commentaires dans nos InfoRapides disponibles sur le site de la FNPL :

- **le dispositif de gestion de fin de campagne** (décret + arrêtés) dans la configuration demandée par la FNPL (6 500 litres de remboursement pour les producteurs livrant en laiterie disposant d'une référence inférieure à 100 000 litres, pas de pénalisation pour les vendeurs directs),
- **Le nouveau dispositif d'indemnité à l'abandon total ou partiel de la production laitière** au barème révisé (15 cts d'€ jusqu'à 100 000 litres, 8 cts d'€ entre 100 001 et 150 000 litres, 5 cts d'€ entre 150 001 et 200 000 litres).
- **Le nouveau dispositif de transfert de références laitières sans terre** via le financement complémentaire des primes à l'abandon total ou partiel de l'activité laitière par les producteurs (appelé par le MAP TSST...)
- **Le nouveau dispositif de gestion « encadrée » de recours** au titre des sous-réalisations structurelles.

A noter que le calendrier « résumé » 2006 de mise en œuvre de l'ACAL classique et « professionnelle » est le suivant :

- **30 septembre 2006** pour le positionnement des départements pour la mise en œuvre des TSST (avec fixation dans l'arrêté des critères d'accès et de redistribution des références laitières),
- **30 septembre 2006** pour les demandes de cessation partielle ou totale de la production laitière par les producteurs,
- **Avant le 1er octobre 2006**, fixation des enveloppes régionales affectées au financement de l'ACAL par le Ministère de l'agriculture
- **30 octobre 2006** au plus tard pour que les demandeurs de références supplémentaires via l'ACAL « professionnelles » déposent leur demande auprès de la DDAF,
- Notification au plus tard le **1er mars 2007** des décisions d'attribution.
- Affectation des quotas transférés via l'ACAL professionnelle avec effet au **1er avril 2007**.
- Paiement des ACAL au plus tard le **1er juillet 2007**.

# ...ActuÉco...ActuÉco...ActuÉco...ActuÉco...

## Prix du lait :

**-7,39 € au 3ème trimestre**

Le retour à la raison de Lactalis, obtenu grâce à la mobilisation de nombreuses fédérations départementales, a dégagé l'horizon des discussions interprofessionnelles sur le prix du lait.

L'accord du 26 janvier dernier peut à nouveau s'appliquer sereinement et, dans ce cadre, le comité de suivi du 12 juillet 2006 a entériné les différents éléments de la recommandation du 3ème trimestre.

Ces derniers s'établissent de la façon suivante :

Mise à zéro Beurre-Poudre	- 7,93 €/1000 L
Index PGC export	- 2,03 €/1000 L
Ajustement négocié	+ 0,90 €/1000 L
Compétitivité	+ 1,67 €/1000 L
<b>TOTAL</b>	<b>- 7,39 €/1000 L</b>

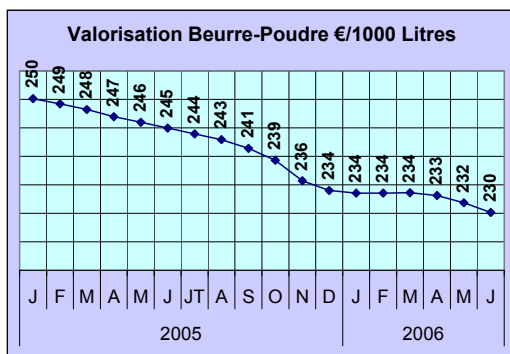
Par ailleurs, la flexibilité additionnelle s'établit à - 0,99 €/1 000 litres par tranche (cf tableau ci-contre).

La FNPL appelle, plus que jamais, à la vigilance sur le respect de cet accord.

## La valorisation beurre-poudre

La valorisation beurre-poudre est calculée à partir des cours de ces deux produits sur 12 mois. Au chiffre d'affaires pour 1000 litres de lait 38-32 mis en œuvre sont déduits les coûts fixes et variables de fabrications ainsi que les charges d'investissement et de collecte.

Depuis la signature de l'accord interprofessionnel de janvier 2006, la valorisation beurre-poudre est la base du dispositif. Calculée sur les 12 derniers mois, elle est ensuite comparée au prix du lait de la même période. La différence, nommée « perte beurre-poudre » est appliquée sur un forfait de 20% de produits industriels, ensuite relayé par 10 tranches de « flexibilité additionnelle » en fonction du mix-produit des entreprises.



## Barème de flexibilité applicable en 2006

Classes	Mix PI	Valeur en €/1000 litres	
		1er semestre	2ème semestre
1	De 20 à 22,5%	-1,05	-0,99
2	De 22,5 à 25%	-2,11	-1,98
3	De 25 à 27,5%	-3,16	-2,98
4	De 27,5 à 30%	-4,22	-3,97
5	De 30 à 32,5%	-5,27	-4,96
6	De 32,5 à 35%	-6,33	-5,95
7	De 35 à 37,5%	-7,38	-6,94
8	De 37,5 à 40%	-8,44	-7,93
9	De 40 à 42,5%	-9,49	-8,93
10	De 42,5 à 45%	-10,54	-9,92

## Cotations

